

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le onze décembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Clisson, à la salle du Cercle Olivier de Clisson, sous la présidence de Monsieur Xavier Bonnet, Président du CCAS.

Étaient présents :

M. Xavier Bonnet, Mmes Marie-Gabrielle Carré, Patricia Mary, M. Christian Peulvey, M. Nicolon, Mme Marie-Claude Bailliard, M. Jean-Luc Wemaere, M. Claude Petit, Mmes Claudine Liard, Sophie Piveteau-Aussant, M. Daniel Cevaer, Mme Ghislaine Rousset-Rigolier.

Étaient absents excusés :

Mmes Sonia Sanchez (procuration à Mme Marie-Gabrielle Carré), Séverine Blanloeil (procuration à Mme Patricia Mary), Blandine Elain (procuration à M. Christian Peulvey).

Étaient absents :

Mmes Catherine Cormerais, Nicole Cléro.

Assistaient également :

M. Druelle et Mmes Le Borgne, Bargeolle, Meillerais au titre des services.

Secrétaire de séance : M. Christian Peulvey.

Date de la convocation : 07 décembre 2023.

Nombre de membres en exercice : 17	Présents : 12	Excusés : 3	Absents : 2	Votants : 15
------------------------------------	---------------	-------------	-------------	--------------

ADMINISTRATION GENERALE

FINANCES

- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : Création d'un service de navette pour l'accès au marché alimentaire du vendredi à destination du public concerné par des problématiques de mobilité**

Monsieur le Président expose les faits.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'isolement social, le CCAS de Clisson souhaite créer un service de navette gratuite reliant les villages au marché traditionnel du vendredi matin, événement convivial et incontournable de la vie clissonnaise.

Ce service à vocation sociale sera réservé au public concerné par des problématiques de mobilité (retraités, personnes en situation de handicap, habitants des villages ne possédant pas de moyens de locomotion notamment).

Ce transport :

- Vise à faciliter l'autonomie des aînés et des personnes en situation de handicap,
- Participe au maintien d'une vie sociale plus riche.

Le circuit comptera 8 arrêts, dans les villages suivants :

- Bournigal,
- La Suardière,
- La Brebonnière,
- Le Pertuis-Fouques,
- L'Épinay,
- Le Sauzay,
- La Dourie,
- Le Piteau.

Le service sera mis en place à compter du 12 janvier 2024.

Le CCAS de Clisson restera attentif aux horaires et parcours proposés, afin de les ajuster en conséquence, si cela s'avère nécessaire, afin de répondre au plus près aux besoins des Clissonnais.

Après avoir entendu cet exposé,

**Le Conseil d'administration,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE la mise en place du service de navette pour l'accès au marché alimentaire du vendredi à destination du public mentionné dans la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou Madame la Vice-présidente à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Christian Peulvey
Secrétaire de séance



Xavier Bonnet
Président



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- sa télétransmission en Préfecture de Nantes le **19 DEC. 2023**
- son affichage le **20 DEC. 2023**

Accusé de réception en préfecture
044-264401555-20231211-DEL-231210-DE
Date de télétransmission : 19/12/2023
Date de réception préfecture : 19/12/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.